

AMEN TRESOR SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2019

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2019**

1. Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société «**AMEN TRESOR SICAV** » au 30 septembre 2019 ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

2. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément au référentiel comptable généralement admis en Tunisie.

Responsabilité de l'auditeur

3. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

4. Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

5. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joint ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « **AMEN TRESOR SICAV** » au 30 septembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation post opinion

6. Nous attirons l'attention sur :

- La note 2.2 «Evaluation des placements» des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société «**AMEN TRESOR SICAV** » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- La note 3.1 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations « **SERVICOM 2016** » et des intérêts s'y rattachant suite aux difficultés par lesquelles passent le groupe ainsi que les modalités de restructuration telles qu'approuver par les détenteurs des obligations réunis en assemblée générale spéciale en date du 1er octobre 2019.

Vérifications spécifiques

7. Nous avons constaté qu'au 30 septembre 2019 la société « **AMEN TRESOR SICAV** » n'a pas respecté les dispositions l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents . Cet article stipule que les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent employer plus de 20% de leurs actifs en liquidités et quasi liquidités.

Tunis, le 16 mars 2020
Le Commissaire aux Comptes :
GS AUDIT & ADVISORY
Ghazi HANTOUS

BILAN
Au 30/09/2019
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

<u>ACTIF</u>	<u>NOTE</u>	<u>Au</u> <u>30/09/2019</u>	<u>Au</u> <u>30/09/2018</u>	<u>Au</u> <u>31/12/2018</u>
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES		32 673 346	42 296 562	38 181 784
a-Actions et valeurs assimilées	3-1	2 263 256	2 797 307	2 537 472
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	30 410 090	39 499 255	35 644 312
c-Titres donnés en pension		0	0	0
AC2-PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		14 177 913	13 739 916	12 672 371
a-Placements monétaires	3-2	3 503 296	996 876	1 488 247
b-Disponibilités	3-3	10 674 617	12 743 040	11 184 124
AC3-CREANCE D'EXPLOITATION		0	0	0
AC4-AUTRES ACTIFS	3-4	5 001	8 690	8 754
TOTAL ACTIF		46 856 260	56 045 168	50 862 909
<u>PASSIF</u>				
PA1-DETTES SUR OPERATIONS DE PENSION LIVREES		0	0	0
PA2-OPERATEURS CREDITEURS	3-5	28 388	75 420	74 730
PA3-AUTRES CREDITEURS DIVERS	3-6	40 658	33 794	44 727
TOTAL PASSIF		69 046	109 214	119 457
<u>ACTIF NET</u>				
CP1-CAPITAL	3-7	45 601 153	53 938 333	48 337 254
CP2-SOMMES DISTRIBUABLES	3-8	1 186 061	1 997 621	2 406 198
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs		-1 353	181	172
b-Sommes distribuables de la période		1 187 414	1 997 440	2 406 026
ACTIF NET		46 787 214	55 935 954	50 743 452
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		46 856 260	56 045 168	50 862 909

ETAT DE RESULTAT
Au 30/09/2019
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Rubrique	NOTE	Du	Du	Du	Du	Du
		01/07/2019	01/01/2019	01/07/2018	01/01/2018	01/01/2018
		Au	Au	Au	Au	Au
		30/09/2019	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2018	31/12/2018
PR 1-Revenus de portefeuille-titres	3-1	464 258	1 673 810	573 488	1 902 751	2 476 896
a-Dividendes		0	206 345	0	227 406	227 406
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		464 258	1 467 465	573 488	1 675 345	2 249 490
PR 2-Revenus des placements monétaires	3-2	219 699	660 159	254 250	653 574	888 450
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		683 957	2 333 969	827 738	2 556 325	3 365 346
CH 1-Intérêts des mises en pension		0	0	0	0	0
CH 2-Charges de gestion des placements	3-9	-83 961	-257 750	-107 949	-314 993	-414 574
REVENU NET DES PLACEMENTS		599 996	2 076 219	719 789	2 241 332	2 950 772
PR 3-Autres produits		0	0	0	0	0
CH 3-Autres charges	3-10	-23 867	-65 162	-37 991	-82 778	-101 911
RESULTAT D'EXPLOITATION		576 129	2 011 057	681 798	2 158 554	2 848 861
PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation		-782 594	-823 643	-270 710	-161 114	-442 835
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		-206 465	1 187 414	411 088	1 997 440	2 406 026
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		782 594	823 643	270 710	161 114	442 835
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		43 048	-49 106	38 556	15 749	51 119
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		-11 580	-63 950	19 014	-96 244	-92 936
Frais de négociation de titres		0	2	-1	-16	-40
RESULTAT NET DE LA PERIODE		607 597	1 898 003	739 367	2 078 043	2 807 004

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Au 30/09/2019

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Du 01/07/2019	Du 01/01/2019	Du 01/07/2018	Du 01/01/2018	Du 01/01/2018
	Au 30/09/2019	Au 30/09/2019	Au 30/09/2018	Au 30/09/2018	Au 31/12/2018
<u>AN 1-VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	<u>607 597</u>	<u>1 898 003</u>	<u>739 367</u>	<u>2 078 043</u>	<u>2 807 004</u>
a-Résultat d'exploitation	576 129	2 011 057	681 798	2 158 554	2 848 861
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	43 048	-49 106	38 556	15 749	51 119
c-Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-11 580	-63 950	19 014	-96 244	-92 936
d-Frais de négociation de titres	0	2	-1	-16	-40
<u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	<u>0</u>	<u>-2 406 026</u>	<u>0</u>	<u>-2 232 095</u>	<u>-2 232 095</u>
<u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>-1 641 001</u>	<u>-3 448 215</u>	<u>-8 474 568</u>	<u>-4 626 235</u>	<u>-10 547 698</u>
a-Souscriptions	12 433 304	75 566 186	26 896 857	106 333 807	125 312 084
_Capital	12 106 285	74 703 188	27 999 527	105 202 898	121 861 599
_Régularisation des sommes non distribuables	-1 875 729	-2 341 722	-517 886	-765 609	-881 442
_Régularisation des sommes distribuables	2 202 747	3 204 720	-584 784	1 896 518	4 331 927
b-Rachats	-14 074 305	-79 014 401	-35 371 425	-110 960 042	-135 859 782
_Capital	-13 703 160	-78 093 400	-36 274 736	-109 382 405	-131 724 031
_Régularisation des sommes non distribuables	2 614 148	3 108 887	646 053	816 002	975 028
_Régularisation des sommes distribuables	-2 985 293	-4 029 888	257 258	-2 393 639	-5 110 779
VARIATION DE L'ACTIF NET	-1 033 404	-3 956 238	-7 735 201	-4 780 287	-9 972 789
<u>AN 4-ACTIF NET</u>					
a- En début de période	47 820 618	50 743 452	63 671 155	60 716 241	60 716 241
b-En fin de période	46 787 214	46 787 214	55 935 954	55 935 954	50 743 452
<u>AN 5-NOMBRE D'ACTIONS</u>					
a- En début de période	461 838	479 492	616 899	576 580	576 580
b- En fin de période	446 118	446 118	535 436	535 436	479 492
VALEUR LIQUIDATIVE	104,876	104,876	104,468	104,468	105,828
DIVIDENDES PAR ACTION	0	5,018	0	4,454	4,454
AN6-TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	1,29%	3,84%	1,22%	3,44%	4,73%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 30/09/2019

PRESENTATION DE LA SOCIETE

AMEN TRESOR SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 21 Décembre 2005 et entrée en exploitation le 10 Mai 2006.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/09/2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur Comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 septembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « **AMEN TRESOR SICAV** » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués, au 30 septembre 2019, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société « **AMEN TRESOR SICAV** » ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires» et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3. Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 30/09/2019 de titres OPCVM, d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Actions et valeurs assimilées	1	2 263 256
Obligations	2	24 301 548
Bons de trésor assimilables	3	6 108 542
Total		32 673 346

(1) Actions et valeurs assimilées :

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 30/09/2019	En % de l'actif net
AMEN PREMIERE SICAV	17 237	1 755 817	1 757 967	3,76%
UGFS BONDS FUND	46 327	490 969	505 289	1,08%
Total		2 246 786	2 263 256	4,84%

(2) Obligations

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09/2019	En % de l'actif net
ABSUB2016-1	5 000	300 000	315 280	0,67%
ABSUB2016-11	7 000	420 000	441 392	0,94%
AIL 2015-1	4 000	240 000	242 307	0,52%
AB 2009 CA	5 000	166 660	166 680	0,36%
AB 2010	18 000	720 145	724 192	1,55%
AB 2012B	5 000	150 000	150 400	0,32%
AB 2012BB	11 000	329 967	330 847	0,71%
ABSUB0922T+	1 784	53 520	53 663	0,11%
AB 2014A	5 000	100 000	103 480	0,22%
AB 2014A1	5 000	100 000	103 480	0,22%
AB SUB 2017	6 000	360 000	368 966	0,79%
AB 2008TA	5 000	133 327	135 847	0,29%
AB 2008TAA	3 995	106 529	108 542	0,23%
AB 2008 TB	15 000	675 000	688 740	1,47%

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09/2019	En % de l'actif net
ATL 2013-1TF	8 000	160 000	163 853	0,35%
ATL 2013-2TF	1 500	60 000	63 030	0,13%
ATL 2014-3C	2 000	120 000	124 677	0,27%
ATL 2017 SUB	7 000	700 000	742 420	1,59%
ATL 2017-11	2 000	200 000	206 819	0,44%
ATL 2018-1B	5 000	400 000	405 128	0,87%
ATL 2018-1BB1	7 500	600 000	607 842	1,30%
ATL 2019 -1A	3 000	300 000	300 458	0,64%
ATLSUBB17	5 000	500 000	530 300	1,13%
ATLSUBB17A	10 000	1 000 000	1 060 600	2,27%
ATTI LESG 152A1	5 000	200 000	209 452	0,45%
ATTIJARI BANK 2015	7 000	280 000	295 260	0,63%
ATTIJARI BANK 2017A	10 000	600 000	611 936	1,31%
ATTILES20142	5 000	300 000	314 216	0,67%
ATTISING141B	5 000	200 000	203 792	0,44%
ATTILES2015A	3 000	60 000	61 615	0,13%
ATTIJARI LEASING 2018B	32 000	2 560 000	2 607 258	5,57%
BH 2009	10 000	461 535	476 223	1,02%
BH 2013/1	2 500	35 529	36 031	0,08%
BNA SUB 18-1A	7 000	560 000	566 020	1,21%
BTK 2012/1B	10 000	142 842	149 154	0,32%
BTK 2012/1BB	10 000	142 842	149 154	0,32%
BTK 2014-1A	5 000	100 000	104 672	0,22%
CIL 2015/1	8 000	160 000	162 886	0,35%
CIL 2016/1	5 000	200 000	204 524	0,44%
CIL 2016/2	5 000	300 000	311 244	0,67%
CIL 20162A	2 000	128 000	132 498	0,28%
CIL 20171	2 000	120 000	121 914	0,26%
CIL 2018/1	1 813	181 300	191 469	0,41%
EN 2014/ B	2 490	99 600	100 978	0,22%
HL 2013/2B	6 000	240 000	248 314	0,53%
HL 2014-1A	5 000	100 000	105 632	0,23%
HL 2015-01A	8 000	160 000	164 147	0,35%
HL 2015-B	5 000	400 000	421 524	0,90%
HL 2016-1	5 000	200 000	203 176	0,43%
HL 2016-02	6 000	600 000	631 694	1,35%
HL 2017-022	2 500	250 000	253 560	0,54%

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09/2019	En % de l'actif net
HL 2017-02	5 000	500 000	507 120	1,08%
HL 2017-03	5 000	400 000	417 392	0,89%
HL 2017-03A	2 000	160 000	166 957	0,36%
HL 2017-1A	2 400	240 000	249 621	0,53%
HL 2018-01	2 000	160 000	163 301	0,35%
HL 2018-02	3 000	300 000	315 982	0,68%
MODSING2012	5 000	100 000	103 204	0,22%
SERVICOM16 (*)	1 000	100 000	88 000	0,19%
TL 2014-1	5 000	200 000	205 012	0,44%
TL 2015-1B	15 000	895 000	914 657	1,95%
TL SUB 2016	2 500	250 000	259 180	0,55%
ATTIJ LEASING 2017	2 000	160 000	164 851	0,35%
UBCI 2013	2 500	50 000	50 914	0,11%
UIB 2015	10 000	600 000	610 328	1,30%
UIB 2015B	3 000	180 000	183 098	0,39%
UIB SUB2016	12 000	720 000	751 296	1,61%
UIB SUB2016D	2 000	120 000	125 216	0,27%
UIBSUB2016C	2 000	120 000	125 216	0,27%
UNIFAC 2018B	10 000	1 000 000	1 082 268	2,31%
UNIFAC2018B	2 500	250 000	267 435	0,57%
UNIFAC2018B	1 000	100 000	106 573	0,23%
UNIFAC2018BB	2 500	250 000	266 641	0,57%
TOTAL		23 531 796	24 301 548	51,96%

(*) En raison des difficultés rencontrées par la filiale SERVITRA (Travaux publics) et du non-paiement de l'échéance de février 2019, l'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT. En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA», et ce, à concurrence respectivement de 6 667 actions et 3 333 actions pour AMEN TRESOR SICAV. Les montants non réglés pour AMEN TRESOR SICAV s'élèvent au 30 septembre 2019 à 100 000 DT en principal et 4 170 DT en intérêts. Ces intérêts ont fait l'objet d'une décote avec la constatation d'une provision de 12 000 DT sur le principal.

(3) BTA :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 30/09/2019	En % de l'actif net
BTA 10082022	1 000	956 200	961 865	2,06%
BTA 10042024	500	482 000	489 160	1,05%
BTA 10042024B	200	192 600	195 664	0,42%
BTA 10042024A	500	482 000	489 160	1,05%
BTA 09052022	2 000	2 060 000	2 043 738	4,37%
BTA13042028B	500	466 000	478 556	1,02%
BTA13042028C	500	464 500	477 056	1,02%
BTA290327	1 003	946 431	973 343	2,08%
Total		6 049 731	6 108 542	13,06%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/07/2019 au 30/09/2019	Période Du 01/01/2019 au 30/09/2019	Période Du 01/07/2018 au 30/09/2018	Période Du 01/01/2018 au 30/09/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Dividendes	0	206 345	0	227 406	227 406
Revenus des obligations	383 932	1 228 889	506 608	1 405 622	1 912 474
Revenus des BTA	80 326	238 576	66 880	269 723	337 016
Total	464 258	1 673 810	573 488	1 902 751	2 476 896

3.2- Placements monétaires et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/09/2019 à 3 503 296 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Date souscription	Emetteur	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
PL101019	27/09/2019	ATTIJARI BANK	3 500 257	10/10/2019	3 039	3 500 257	3 503 296	7,83	7,49%
TOTAL			3 500 257		3 039	3 500 257	3 503 296		7,49%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du	Du	Du	Du	Du
	01/07/2019	01/01/2019	01/07/2018	01/01/2018	01/01/2018
	au	au	au	au	au
	30/09/2019	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2018	31/12/2018
Revenus des Placements en compte courant à terme	181 327	521 082	164 495	507 639	708 601
Revenus des Billets de trésorerie	0	0	542	2 196	2 196
Revenus des Certificats de dépôt	32 834	119 116	86 517	138 083	168 330
Revenus des Pensions livrées	3 039	3 039	0	0	0
Revenus du Compte rémunéré	2 499	16 922	2 696	5 656	9 323
Total	219 699	660 159	254 250	653 574	888 450

3.3 Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2019 à 10 674 617 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Placements en compte courant à terme (i)	8 760 000	8 812 534	18,84%
Avoirs en banque		1 862 083	3,98%
TOTAL	8 760 000	10 674 617	22,82%

(i) Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Date de souscription	Echéance	Valeur actuelle	Taux Brut
PLACT	AMEN BANK	02/09/2019	02/12/2019	482 869	9,43
PLACT	AMEN BANK	02/09/2019	02/12/2019	523 108	9,43
PLACT	AMEN BANK	05/08/2019	04/11/2019	141 645	9,43
PLACT	AMEN BANK	05/09/2019	04/12/2019	351 876	9,43
PLACT	AMEN BANK	09/09/2019	09/12/2019	2 491 246	9,43
PLACT	AMEN BANK	09/09/2019	09/12/2019	80 363	9,43
PLACT	AMEN BANK	09/09/2019	09/12/2019	321 423	9,43
PLACT	AMEN BANK	09/09/2019	09/12/2019	652 890	9,43
PLACT	AMEN BANK	09/09/2019	09/12/2019	231 022	9,43

PLACT	AMEN BANK	15/07/2019	14/10/2019	111 769	9,43
PLACT	AMEN BANK		16/12/2019	270 835	9,43
PLACT	AMEN BANK		16/12/2019	150 464	9,43
PLACT	AMEN BANK		16/12/2019	160 462	9,43
PLACT	AMEN BANK		16/12/2019	150 433	9,43
PLACT	AMEN BANK		21/10/2019	243 512	9,43
PLACT	AMEN BANK		21/10/2019	152 195	9,43
PLACT	AMEN BANK		26/11/2019	2 215 418	9,43
PLACT	AMEN BANK		30/10/2019	81 004	9,43
				8 812 534	

3.4 Autres actifs

Cette rubrique se détaille au 30/09/2019 comme suit :

Désignation	Au 30/09/2019	Au 30/09/2018	Au 31/12/2018
Intérêts courus sur comptes rémunérés	5 001	8 690	8 754
Total	5 001	8 690	8 754

3.5 Opérateurs créditeurs

Cette rubrique se détaille au 30/09/2019 comme suit :

Désignation	Au 30/09/2019	Au 30/09/2018	Au 31/12/2018
Gestionnaire	28 388	75 420	74 730
Total	28 388	75 420	74 730

3.6 Autres créditeurs divers

Cette rubrique se détaille au 30/09/2019 comme suit :

Désignation	Au 30/09/2019	Au 30/09/2018	Au 31/12/2018
Retenue à la source	6 142	2 270	1 639
CMF	4 647	5 489	5 421
Jeton de Présence	27 800	20 000	28 027
TCL	2 069	6 035	9 640
Total	40 658	33 794	44 727

3.7 Capital

Capital social au 31-12-2018	48 337 254
Souscriptions	74 703 188
Rachats	-78 093 400
Frais de négociation de titres	2
VDE/titres. Etat	-70 700
VDE / titres OPCVM	16 469
VDE / emprunt de société	-12 000
Plus ou moins-value réalisée sur emprunts de société	9 750
Plus ou moins-value réalisée sur titres OPCVM	-73 700
Plus ou moins-value report sur titres Etat	70 700
Plus ou moins-value report sur titres OPCVM	-53 575
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	-2 341 722
Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	3 108 887
Variation de la part du capital	-2 736 101
Capital au 30-09-2019	45 601 153

La variation du capital de la période allant du 01/01/2019 au 30/09/2019 s'élève à – 2 736 101 DT.

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2019 au 30/09/2019 s'élève à - 3 956 238 DT.

Le nombre de titres d'AMEN TRESOR SICAV au 30/09/2019 est de 446 118 contre 479 492 au 31/12/2018.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2018	1 157
Nombre d'actionnaires entrants	378
Nombre d'actionnaires sortants	-257
Nombre d'actionnaires au 30-09-2019	1 278

3.8 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 30-09-2019 s'élèvent à 1 179 061 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 30/09/2019	Au 30/09/2018	Au 31/12/2018
Sommes distribuables des exercices antérieurs	-1 353	181	172
Résultat d'exploitation	2 011 057	2 158 554	2 848 861
Régularisation du résultat d'exploitation	-823 643	-161 114	-442 835
Total	1 186 061	1 997 621	2 406 198

3.9 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire calculée sur la base de 0,7% TTC de l'actif net annuel d'AMEN TRESOR SICAV conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN TRESOR SICAV et AMEN INVEST.

Il est à noter que la rémunération de dépositaire est à la charge du gestionnaire d'AMEN TRESOR SICAV.

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du	Du	Du	Du	Du
	01/07/2019	01/07/2019	01/07/2018	01/01/2018	01/01/2018
	au	Au	au	au	au
	30/09/2019	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2018	31/12/2018
Rémunération du gestionnaire	83 961	257 750	107 949	314 993	414 574
Total	83 961	257 750	107 949	314 993	414 574

3.10 Autres charges

Ce poste enregistre les redevances mensuelles versées au CMF calculées sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge de la TCL. En outre, le coût des services bancaires et les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Désignation	Période	Période	Période	Période	Période
	Du	Du	Du	Du	Du
	01/07/2019	01/01/2019	01/07/2018	01/01/2018	01/01/2018
	au	au	au	au	au
	30/09/2019	30/09/2019	30/09/2018	30/09/2018	31/12/2018
Redevance du CMF	11 994	36 821	16046	45 624	59 963
Services bancaires et assimilés	2 014	6 985	4873	5 559	6 623
TCL	5 00	6 015	13995	19 976	21 683
Jetons de présence	9 359	15 341	3077	11 619	13 642
Total	23 867	65 162	37 991	82 778	101 911